



Digitalisation des contrats et signature électronique

Bénéfices et calcul de retour sur investissement

acxias l'expert e-achats

Webinar – sessions des 30/08, 20/09 et 06/10 2016 – extraits du compte rendu

Pour limiter les risques et les coûts liés à la gestion des contrats, leur digitalisation et le recours à la signature électronique s'immiscent progressivement dans les directions des achats. Le déploiement d'un outil dédié permet de simplifier la création et la conservation des contrats, d'en faciliter l'accès ainsi qu'aux documents associés, d'anticiper les échéances, avec un suivi et une traçabilité des opérations. Et d'importants gains à la clé.

Le plus souvent, la direction juridique souhaite garder le contrôle de l'ensemble des contrats de l'entreprise. Pourtant, laisser la main aux directions métiers présente un réel intérêt, en particulier pour assurer la fluidité et la continuité des processus. Ainsi, aux achats, le contrat joue un rôle de pivot entre l'amont et l'aval, entre le sourcing et la chaîne procure-to-pay. « Seulement, de la génération du contrat à sa signature, une gestion papier reste particulièrement fastidieuse, longue et coûteuse » a expliqué Bertrand Gabriel, directeur d'Acxias, à l'occasion du webinar organisé sur le sujet par le cabinet. De rappeler que le processus de contractualisation commence généralement dès l'appel d'offres, avec une première proposition de modèle de contrat par l'acheteur, se poursuit lors de la réception des offres avec des demandes d'ajustements de la part des fournisseurs, pour se conclure au terme de la phase de négociation avec un contrat sur lequel se sont accordés les partenaires. « Outre les problématiques de classement et de suivi des documents, une gestion papier est aussi source d'erreurs difficiles à détecter et pouvant donner lieu à des risques importants pour l'organisation », a-t-il complété.



En déployant un outil dédié, l'enjeu consiste d'abord à simplifier la création des contrats, à centraliser leur conservation, et à faciliter l'accès aux documents contractuels ainsi qu'aux informations associées. Avec, à la clé, une diminution du délai de contractualisation et d'importants gains de temps : le contrat est soumis à la signature électronique suivant un workflow paramétrable, les relances sont automatiques, l'archivage est systématique, etc. Dans le même temps, la digitalisation des contrats assure une fiabilisation des échanges, et facilite le partage des données et des documents contractuels dans un cadre sécurisé. (...)

Diaporama « Les 7 bénéfices des contrats électroniques »

(source Décision Achats)

Vous souhaitez recevoir l'intégralité du compte-rendu, contactez-nous : <u>info@acxias.com</u> ou +33 1 84 17 63 31